

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2020-006**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	59
Votants	62
Pouvoirs	3

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 31 janvier 2020

**LE 6 février 2020**, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

**OBJET : PERIMOUV' : PLAN DE RENOUELEMENT DES BUS PERIBUS ET ACQUISITIONS 2020**

M. Jacques AUZOU, Président  
Christian LECOMTE, Secrétaire

PRESENTS :

Mmes GONTHIER, PASQUET, SALINIER, KERGOAT, DE PISCHOF, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, LEON, PERRAUD-DAUSSE, PAUL, DORET, SALOMON.

MM. LE MAO, BONNET, COURNIL, RAYNAUD, SUBERBERE, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, ROUSSARIE, MARTINEAU, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, DENIS, FRADON, GEOFFROY, LEGAY, MOTARD, MOISSAT, PUYRIGAUD, AUDI, CIPIERRE, DUNOYER, MOSSION, ROUQUIE, TALLET, RAUZET, GUILLEMET, REYNET, GRELLETY, LARENAUDIE, BUFFIERE, RATIER, USCAIN, COLBAC, GENDRE, GEORGIADES, CACAN.

M. JEGOU suppléant de M. DOBBELS  
M. CHANTEGREIL suppléant de M. VIROL

ABSENTS :

Mmes : BOUCAUD, BELOMBO, GATAULT, DATRIER, MONTEIL- MAYAUD, RAT, MOULENES, TOULAT, ROUX, DECABRAS.

MM. : BUISSON, BEYLOT, DESPALT, LARRE, BREAU, MOTTIER, GARRIGUE, BERIT-DEBAT, DOBBELS, LACOSTE, MERILLOU, BARBANCEY, COUDERC, GIRAUDEL, KHAIRALLAH, MACARY, LE VACON, TENAILLON, MALLET, MATHIEU, VIROL, LAROCHE, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX, MONTORIOL.

POUVOIRS :

Mme ROUX	Pouvoir à	M. PROTANO
Mme MOULENES	Pouvoir à	M. ROUSSARIE
Mme TOULAT	Pouvoir à	M. AUDI

**OBJET : PERIMOUV' : PLAN DE RENOUVELLEMENT DES BUS PERIBUS ET ACQUISITIONS 2020**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant que** conformément à la délibération DD189-2018 relative à la mise en place d'une nouvelle stratégie d'acquisition des bus pour la Régie Péribus il avait été acté d'effectuer à compter de 2019 les achats de manière annuelle afin de procéder à un lissage des dépenses liées aux acquisitions mais aussi dans un souci d'étalement dans le temps des opérations lourdes de maintenance.

**Que** dès l'automne 2020, 4 mini bus de marque Mercedes Sprinter ont été livrés à la Régie Péribus et un bus de taille moyenne est en cours de livraison conformément au plan de financement initial avec une enveloppe annuelle de 1.1 millions d'euros HT.

**Qu'**après de 6 mois d'utilisation, les premiers véhicules livrés donnent satisfaction aux usagers (taille plus réduite dans les rues et confort intérieur) et aux conducteurs (confort de conduite).

**Que** parallèlement à ces premières acquisitions et à une analyse plus fine des fréquentations du réseau actuel, il a été réalisé, fin 2019, une opération d'optimisation du parc bus actuel avec des destructions de bus qui n'étaient plus opérationnels depuis de nombreuses années.

**Qu'**à cet effet, au 1er janvier 2020, le nouveau parc bus se compose de 57 véhicules dont :

- 28 bus standards
- 16 bus moyens (dont un en livraison pour début février 2020)
- 10 bus mini
- 3 handibus (dont 1 de réserve)

**Considérant que** la moyenne d'âge du parc avoisine ainsi les 7 ans et est accessible aux personnes à mobilité réduite à environ 90%.

**Que** conformément au programme initial de renouvellement des bus, il avait été acté fin 2018 de procéder à l'acquisition pour 2020 de 4 véhicules dont 1 standard, 1 midi et 2 moyens toujours via la centrale d'achat de l'UGAP auprès du fournisseur Mercedes.

**Qu'**au regard des besoins ajustés, il apparaît que le parc bus standard est suffisant pour le moment et qu'il conviendrait à la place d'achever le renouvellement des bus mini dont certains véhicules ont plus de 13 ans et ainsi permettre à l'ensemble des véhicules d'être 100% accessibles.

**Qu'**à cet effet, il est ainsi proposé pour l'année 2020, tout en maintenant l'enveloppe financière de 1.1 millions d'euros HT, de procéder à l'achat de 1 bus midi hybride de 60 places, 3 mini bus sprinter de 24 places et 2 mini bus sprinter de 33 places. Ces véhicules seront également équipés, dans la mesure du possible, d'une climatisation intégrale afin de compléter les bus actuels climatisés et ainsi offrir des services plus confortables durant la période estivale sans toutefois recourir à une climatisation systématique du parc.

Qu'enfin, 5 mini bus actuels vieillissants seront ainsi remplacés par cet achat portant la moyenne d'âge du parc de 7 années à 5.5 années tout en améliorant l'empreinte carbone de la flotte qui sera à minima aux normes Euro 6, fin des derniers véhicules euro 4 et 5 qui sont beaucoup plus polluants, voir au-delà avec les bus hybrides.

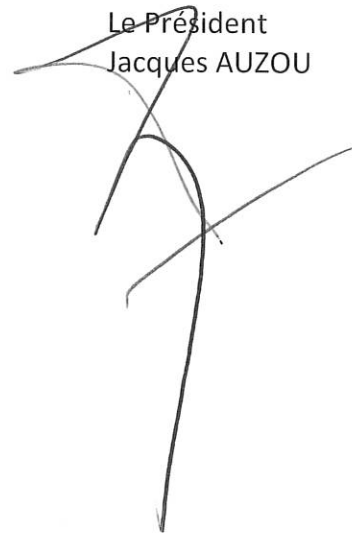
#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide d'approuver l'ajustement du plan de renouvellement pour les véhicules bus de la Régie Péribus ;
- Autorise le Président à effectuer les achats 2020 via l'UGAP ;
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

#### Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	14 FEV. 2020	Pour extrait conforme	14 FEV. 2020
Délibération certifiée exécutoire à compter du	14 FEV. 2020	Périgueux, le	14 FEV. 2020

Le Président  
Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le



ID : 024-200040392-20200206-DD2020006-DE